Lettre d'infos du RéTS POITOU

Le Réseau Territorial de Sentinelles (R.é.T.S) en prévention du suicide en Poitou

L'**ASEPT POITOU** est heureuse de vous partager sa première Newsletter à destination des sentinelles formées en POITOU à la détection du mal être et à la prévention du suicide.

Celle-ci était souhaitée par l'ensemble des sentinelles formées en 2021 ayant participé aux premiers temps de regroupement et d'échange organisés en mars 2022 dans le cadre de l'animation du RéTS Poitou.

Elle a pour objectifs de vous transmettre des informations et actualités en lien avec la promotion de la santé mentale et vous sera transmise chaque trimestre.

Elle a vocation à répondre à vos besoins et attentes alors n'hésitez pas à nous partager vos remarques afin d'être au plus près de vos préoccupations.

Elle est réalisée grâce aux financements des CPAM de la Vienne et des Deux-Sèvres, de la MSA Poitou (membres fondateurs de l'ASEPT POITOU), de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la CFPPA des Deux-Sèvres.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute !

À très bientôt !

SOMMAIRE

Présentation p.1

Journée internationale et Colloque régional de la prévention du suicide p.2

Une feuille de route du Gouvernement pour la prévention et l'accompagnement du mal-être des agriculteurs et des salariés agricoles ..... p.3 et 4

Comment prévenir et mieux accompagner le mal-être des agriculteurs ?..... p.4

Services d'écoutes « Le 3114 » et « Agri' écoute » p.5

Les formations sentinelles p.6

Contactez-nous..... p.7

CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN DEUX-SÈVRES

Coordination territoriale des Deux-Sèvres
Prévention du suicide et promotion de la santé mentale

Coordination territoriale de la Vienne
Prévention du suicide et promotion de la santé mentale

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DU SUICIDE

C'est à la fin de l'année 1996 que quelques associations, agissant dans le domaine de la prévention du suicide, ont décidé de créer ensemble une association pour promouvoir une Journée Nationale pour la Prévention du Suicide. Ainsi, ce n'est pas moins de onze associations qui se sont liées pour réaliser ensemble ce qu'elles ne pouvaient pas faire séparément, à savoir l'organisation annuelle d'un tel événement.

Cette Journée a pour objet d'alerter, de sensibiliser et d'informer l'opinion publique sur le fait que le suicide n'est pas un sujet tabou et qu'une prévention du suicide et de sa tentative est possible !

Cette année, c'est le **10 septembre 2022** que nous vous donnons rendez-vous pour célébrer la 26ème journée nationale de la prévention du suicide ! Cet événement permettra de mettre en lumière le numéro national de prévention du suicide, le 3114, et de donner un autre visage à la prévention du suicide.
Poitiers fera partie des 12 villes de France au sein desquelles des street artistes réaliseront des portraits des répondants des centres d'appels sur les murs dédiés. Les professionnels de soin qui répondent à la détresse de celles et ceux qui ont des pensées suicidaires seront également mis en lumière.
Le work-in-progress débutera à l'échelle nationale les 8 et 9 septembre avec la présence de stands animés par des professionnels du 3114 mais également par les partenaires locaux.
Le dévoilement final des œuvres aura lieu en même temps dans les 12 villes ciblées le 10 septembre à 10h09 en présence des médias, d'invités et des passants curieux.

Pour toute question, vous pouvez contacter Madame Marielle PAUWELS par mail à l'adresse jips@3114.fr ou par téléphone au 07 45 41 23 12.

COLLOQUE RÉGIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Le prochain Colloque régional de Prévention du suicide s'organisera le **6 septembre prochain** de 9h00 à 17h00 à la salle de Spectacle de La Hune située au 1 Avenue du Champ de la Caille 86280 Saint-Benoît.

Organisé par la coordination territoriale de la Vienne en prévention du suicide et promotion de la santé mentale, ce Colloque portera sur la thématique du « Suicide et des psychotraumatismes ».

Bien que cet événement soit gratuit, l'inscription est obligatoire. Ainsi, n'hésitez pas à contacter Madame Nathalie GOURDON au Centre Hospitalier Henri Laborit par mail à l'adresse nathalie.gourdon@ch-poitiers.fr soit par téléphone au 05 49 44 58 13 pour tout besoin d'informations complémentaires et pour vous inscrire !

UNE FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT POUR LA PREVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU MAL-ETRE DES AGRICULTEURS ET DES SALARIÉS AGRICOLES

REPLACER L'HUMAIN AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS.

Le mal-être de la profession agricole est une réalité qui ne doit pas être un tabou. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien DENORMANDIE, accompagné d'Olivier VERAN et de Laurent PIETRASZEWSKI, a annoncé en novembre 2021 la mise en œuvre d'une feuille de route ayant pour objectif de lutter contre ce mal-être en replaçant l'humain au centre des préoccupations. Elle s'appuie sur 3 piliers : « humaniser », « aller vers » et « prévenir et accompagner ».

Pilier 1 : Humaniser

Le Gouvernement lance la création de comités dédiés à la question du mal-être des agriculteurs dans chaque département. D'ici la fin 2022, plus de 100 comités seront montés (1 par département). En leur sein, l'État s'engage dans une approche humaine et transversale de chaque situation avec la nomination des référents à la fois dans les cellules économiques (Directions Départementales des Territoires) et dans les cellules sociales (Mutualité Sociale Agricole - MSA) qui porteront une action coordonnée.

Pilier 2 : Aller vers, mieux prévenir et accompagner la souffrance

Mettre en place et former des réseaux de « sentinelles » dans chaque département, proches d'agriculteurs, des salariés et du monde rural qui par leur contact quotidien et familier peuvent être à même de détecter en amont des situations de détresse ou de mal-être. Ces réseaux, tel que notre RéTS POITOU, vont être renforcés par la formation avec des professionnels et la mise à disposition d'outils (brochures, répertoires …). L'objectif est d'avoir un maillage de sentinelles fort et capables de repérer au mieux les situations de détresse.

Pilier 3 : Prévenir et accompagner

- **Augmenter** de 40% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement en cas de difficultés (+12 milliards d'euros pour atteindre plus de 40 milliards d'euros par an) ;

- **Renforcer** financièrement des dispositifs permettant de soulager les agriculteurs et les salariés agricoles, notamment l'« aide au répit », qui finance le remplacement jusqu'à 14 jours des exploitants en situation d'épuisement professionnel, le crédit d'impôt remplacement, la prise en charge de séances de soutien psychologique.. ;

- **Doubler** le budget dédié aux programmes départementaux d'accompagnement des agriculteurs en difficulté pour atteindre 7 millions d'euros et les rendre accessibles à un plus grand nombre de personnes et plus tôt. Ces programmes qui durent entre 3 et 5 ans permettent aux agriculteurs d'être conseillés à la fois sur la reprise de l'activité et sur les ajustements nécessaires pour redémarrer sereinement ;
- **Prolonger** le crédit d'impôt remplacement jusqu'en 2024 en cas d'épuisement de l'agriculteur.

Focus : intervention de la MSA POITOU sur le risque suicidaire chez les agriculteurs lors de la 24ème journée nationale pour la prévention du suicide le 28 janvier 2020.

Consulter la vidéo en ligne :

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter Sébastien CAILLAUD, Responsable prévention du mal être à la MSA POITOU : caillaud.sebastien@poitou.msa.fr

COMMENT PREVENIR ET MIEUX ACCOMPAGNER LE MAL-ETRE DES AGRICULTEURS ?

Sensibilisation au Salon International de l'Agriculture

La 58ème édition du Salon International de l'Agriculture s'est déroulée au mois de février/mars dernier. Cette année, la thématique était : « L'agriculture : notre quotidien, votre avenir ! ».

À cette occasion, ce sont près de 502 757 personnes qui se sont déplacées Porte de Versailles avec intérêt, bonheur et appétit pour s'informer sur les métiers de l'agriculture, goûter les produits du terroir et admirer les animaux, pour certains récompensés par un jury.

Mais ce Salon, c'est aussi l'occasion de sensibiliser sur une problématique majeure de santé publique : Le mal-être des agriculteurs.

Face à un taux de suicide supérieur de 30 % à celui des autres professions, la France Agricole vous a proposé un tour d'horizon de ce dossier à l'occasion du plateau TV de la MSA organisé le 28 février 2022, lors de ce Salon que vous pourrez retrouver ici :

Consulter la vidéo en ligne :

SERVICE D'ECOUTE « LE 3114 » ET « AGRI' ECOUTE »

« LE 3114 »

Le 31 octobre dernier, le nouveau numéro national de prévention suicide, le 3114, est entré en fonctionnement. Cette plateforme d'écoute pour les personnes en détresse psychologique avait été annoncée dans le cadre du Ségur de la Santé

Le **3114** est un numéro de téléphone **gratuit**, accessible **24h/24 et 7j/7**. Il permet aux personnes en détresse psychologique d'échanger et de trouver une réponse adaptée auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale (psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues). Vous pouvez également contacter ce numéro si vous voulez aider une personne en souffrance.

« AGRI' ECOUTE »

La MSA œuvre depuis plusieurs années pour prévenir le mal-être en milieu rural. Elle s'est engagée à détecter et accompagner les personnes en difficulté. Pour ce faire, des cellules de prévention du suicide ont ainsi été activées dans toutes les MSA, constituées de médecins du travail, psychologues, conseillers en prévention, animateurs de la vie mutualiste et travailleurs sociaux.

Depuis novembre 2021, le service « **Agri' écoute** » s'enrichit d'une plateforme « www.agriecoute.fr ». Sur cette plateforme, vous pouvez : tchatter en direct avec un psychologue, prendre rendez-vous pour un entretien avec un psychologue ou encore consulter des fiches et conseils sur la santé mentale.

En bref, le service « Agri' écoute » est un service d'écoute en ligne qui est à votre disposition par téléphone au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local) ou par tchat sur www.agriecoute.fr. Accessible à tout moment, il permet de dialoguer de façon confidentielle avec un professionnel.

LES FORMATIONS SENTINELLES

L'ASEPT Poitou, en partenariat avec les Coordinations territoriales en prévention du suicide et promotion de la santé mentale des Deux-Sèvres et de la Vienne, organise en 2022 dix sessions de formation sur **« Le repérage du mal-être »**.

Ces formations « Sentinelles » s'inscrivent dans une dynamique de prévention du suicide et de la promotion de la santé mentale. À l'issue de la formation, vous pourrez intégrer le Réseau Territorial de Sentinelles (RéTS) en prévention du suicide de l'ASEPT Poitou.

Pour rappel, les objectifs de la formation sont les suivants :

- **Reconnaître** les signes du mal être et savoir comment et vers qui alerter,
- **Identifier** les différentes phases associées au processus suicidaire et les facteurs de risque,
- **Se sentir moins démuni** dans la rencontre auprès des personnes en souffrance,
- **Soutenir** le rôle des sentinelles dans leur mission de repérage précoce des situations de mal-être,
- **Poser les prérequis** pour préserver l'engagement et la santé mentale des sentinelles,
- **Favoriser le travail en réseau**.

La formation dure 2 jours et est gratuite (seuls les frais de repas et de déplacement restent à la charge du participant ou de son employeur).

Pour le second semestre, vous trouverez les dates disponibles ci-contre :

LES DATES DE FORMATIONS DU 2nd SEMESTRE 2002

Dates	Dép.	Commune
~~**8/9 Septembre**~~	~~79~~	~~**Bressuire**~~*
~~**22/23 Septembre**~~	~~86~~	~~**Châtellerault**~~*
13/14 Octobre	86	**Loudun**
~~**17/18 Novembre**~~	~~79~~	~~**Thouars**~~*
~~**1er/2 Décembre**~~	~~79~~	~~**Saint-Maixent**~~*
~~**15/16 Décembre**~~	~~79~~	~~**Chauray**~~*

*COMPLET

Si vous souhaitez bénéficier de la formation, vous inscrire et construire un réseau…

Venez et engagez-vous dans cette démarche avec nous !

En tant que sentinelle, n'hésitez pas à partager votre expérience et à communiquer les dates des prochaines formations autour de vous. Nous serons ravis d'intégrer dans notre réseau de nouvelles personnes engagées dans le repérage précoce des personnes en situation de mal-être.

Pour tous renseignements ou informations complémentaires n'hésitez pas à nous contacter au **05.49.44.56.32** ou par mail à coordination.rets@asept-poitou.fr

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Avant de vous quitter, c'est le moment pour les membres du RéTS de vous remercier, sentinelles, partenaires et acteurs du territoire, bénévoles, citoyens…car vous nous permettez chaque jour de faire évoluer les regards sur le champ de la santé mentale, de faire grandir le RéTS et de contribuer, à notre échelle du Poitou, à une avancée dans la prise en considération des situations de mal-être et, plus spécifiquement, du risque suicidaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous partager des informations, la venue d'événements ou tout simplement vos envies et besoins, nous ne manquerons pas d'y répondre :

Le RéTS

05.49.44.56.32
Ou par mail à **coordination.rets@asept-poitou.fr**

37 rue du Touffenet
86 000 Poitiers